

DECLARATION FSU au C.D.E.N. du 13 avril 2015

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les conditions de rentrée 2015 pour les enseignants du 2nd degré de l'Indre sont moins catastrophiques que les années précédentes. Cette stabilisation relative qui nous ramène à peu près au niveau de 2012, n'efface pas les conditions d'exercices intolérables pour beaucoup de nos collègues ces deux dernières années, et maintient une situation toujours difficile pour un grand nombre d'enseignants.

De plus en plus de classes chargées, des missions de plus en plus vastes, une situation sociale qui mériterait des moyens supplémentaires et tout ceci avec un pouvoir d'achat de plus en plus bas. A la rentrée prochaine ce sont encore près d'une centaine de collègues qui travailleront en partie sur les routes, dont certains devront se rendre dans 3 établissements différents. A Aigurande, par exemple où des professeurs en service partagé auront des établissements très éloignés (Châteauroux, St-Gaultier), ou encore le collège de Buzançais qui verra quatre professeurs enseigner sur trois établissements : quel peut être le bénéfice pédagogique pour les élèves d'avoir des professeurs fatigués avant même d'avoir commencé leurs cours ? Comment, alors que des réformes à venir vont l'exiger ces enseignants pourront-ils s'investir effectivement dans leurs collègues ?

La baisse des BMP ne peut que nous apaiser bien que nous nous questionnons fortement sur les 18h en mathématiques et les 20.5h en sciences physiques quand ces deux matières ont subi une suppression de poste chacune.

Trois postes de moins « seulement » pour la rentrée prochaine malgré des moyens en baisse ne doivent pas nous faire oublier que les suppressions de postes ont été très fortes et injustifiées ces dix dernières années. Particulièrement de 2010 à 2013, les collèges de l'Indre ont subi davantage de suppressions de postes que ne l'exigeait la dotation, puisque les effectifs d'élèves étaient en augmentation, précarisant encore plus personnels et équipes pédagogiques. Pour cette année, ce que l'on peut considérer comme un réajustement peut nous rassurer de même que la baisse des Blocs de Moyens Provisoires, mais ne nous satisfait pas complètement. En effet, le SNES-FSU considère qu'il serait nécessaire de créer un poste en mathématiques ainsi qu'un poste en physique sur le département. Sur ce dernier point, la FSU a noté l'engagement de Monsieur l'inspecteur d'Académie de reconsidérer la création d'un poste de physique dans le sud du département pour la rentrée 2016.

Enfin pour la FSU, les conditions de travail actuelles, qui ne servent pas la qualité du service public d'éducation, risquent de se dégrader d'avantage avec l'arrivée de nouveaux statuts et qui multiplieront notamment les missions des enseignants du second degré.

Dans le 1er degré la promesse électorale de recréer 60000 postes dans l'éducation a manifestement fait long feu. Il y a maintenant trois ans, le ministre de l'Education Nationale de l'époque, annonçait la priorité au primaire. Qu'en est-il concrètement ? Si le SNUipp-FSU a acté un changement de cap et quelques avancées qui pour nous vont dans le bon sens, nous sommes très loin d'une véritable priorité au primaire, priorité qui devrait permettre de transformer l'école pour permettre de lutter efficacement contre l'échec scolaire.

Le département de l'Indre va payer le prix fort pour ces promesses non tenues : 25 classes fermées ! C'est inadmissible !
Nous demandons le maintien et la création de tous les postes nécessaires :

- pour le bon fonctionnement du service public sur tout le territoire,

- pour permettre la diminution du nombre d'élèves par classe là où c'est nécessaire, en maternelle comme en élémentaire,
- pour permettre la généralisation du dispositif de plus de du plus de maîtres que de classes qui ne se fasse pas au détriment du remplacement
- pour permettre la création des postes de remplaçants nécessaires afin de suppléer tous les congés-maladie et tous les congés maternité,
- et enfin pour créer des RASED complets partout.

Nous ne pouvons pas nier que département de l'Indre perd des habitants et des élèves... Mais cela doit-il justifier la mise à mort du maillage territorial des écoles, comment enrayer cette baisse démographique si le service public d'éducation n'est plus présent sur TOUT le territoire ?

Aujourd'hui, les enseignants de l'Indre n'ont aucune visibilité. Les écoles ne peuvent pas envisager le futur sereinement.

La FSU s'attachera à défendre l'école publique et les personnels que nous représentons. Comme nous vous l'avons toujours exprimé, nous ne vous accompagnerons pas dans les projets de fermetures de postes ou d'écoles.

Pour conclure, une fois de plus les opérations de carte scolaire ont été repoussées en raison d'échéances électorales. Nous réaffirmons que l'école n'a que faire du calendrier politique et qu'il est temps que cela cesse.

Charge à nous, maintenant, de travailler dans l'urgence : la précipitation et l'improvisation continuent de guider les travaux des CTSD et des CDEN laissant l'amère impression que ces instances de travail se transforment peu à peu en simples chambres d'enregistrement.

A la veille du CTSD, les IEN ont battu la campagne pour annoncer les mauvaises nouvelles aux élus. Les enseignants, concernés en première ligne par ces projets de fermeture, n'ont, pour la plupart, même pas reçu la visite de leur inspecteur. Les multinationales annoncent les plans sociaux après avoir déménagé les chaînes de montage. L'Éducation Nationale semble aujourd'hui faire sienne cette attitude de mépris absolu des personnels qui seront les victimes directes de ces fermetures de postes. Nous le regrettons et le dénonçons

Mesdames et messieurs les membres du CDEN, nous vous remercions de votre attention.